

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16517**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit privé spécialité Droit social

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités, ministère chargé de l'enseignement supérieur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

33054 ressources humaines, 13234 droit social

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du Master droit social peut :

- Rechercher les informations juridiques
- Constituer des dossiers thématiques
- Assurer une veille juridique en matière sociale
- Négocier et rédiger des accords collectifs de travail
- Prévenir et régler les litiges sociaux
- Organiser des conférences
- Préparer des plaidoiries
- Gérer les ressources humaines
- Conseiller en matière sociale des groupes de dimension internationale.

Le titulaire du master droit social doit maîtriser :

- la réglementation sociale française, européenne et internationale
- la recherche juridique
- les logiciels de gestion des relations sociales
- la technique contractuelle
- la rédaction de documents juridiques
- l'analyse de textes juridiques
- les procédures judiciaires
- les outils de bureautique et de communication (internet et intranet)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du master droit social peut occuper un emploi au sein d'entreprises, d'un organisme de sécurité sociale, d'un service d'édition juridique, en cabinet, en profession libérale, au sein d'un service de l'Etat ou d'une collectivité.

- Juriste d'entreprise
- Juriste d'entreprise en droit social
- Juriste dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit social
- Juriste dans les organismes et institutions de prévoyance
- Juriste et conseil dans les établissements publics ayant un statut public ou privé
- Responsable juridique et/ou directeur juridique de PME
- Juriste d'organismes professionnels ou d'organisations syndicales
- Rédacteur dans des revues et publications spécialisées en droit social
- Juriste dans des cabinets d'experts-comptables
- Responsable ou directeur des ressources humaines, des affaires sociales.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

M1503 : Management des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Semestre 1 :

UE 1A : Droit social 1 (8 ECTS)

UE 1B : Cadre institutionnel (8 ECTS)

UE 1C : Environnement international (8 ECTS)

UE 1D : Approche pratique (6 ECTS)

**Semestre 2 :**

- UE 2A : Droit social 2 (8 ECTS)  
 UE 2B : Affaires et procédures (8 ECTS)  
 UE 2C : Restructuration d'entreprise (8 ECTS)  
 UE 2D : Droit pénal (6 ECTS)

**Semestre 3 :**

- UE 3A : Droit du travail 1 (16 ECTS)  
 UE 3B : Droit de la protection sociale/ressources humaines (6 ECTS)  
 UE 3C : Professionalisation et recherche (8 ECTS)

**Semestre 4 :**

- UE 4A : Droit du travail 2 (6 ECTS)  
 UE 4B : Droit de la protection sociale/ressources humaines (6 ECTS)  
 UE 4C : Professionalisation et recherche (10 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Accès par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 mars 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.u-clermont1.fr/insertion-professionnelle-des-etudiants.html>

**Autres sources d'information :**

Site Web de l'Université d'Auvergne :

<http://www.u-clermont1.fr/>

Site Web de l'Ecole de Droit :

<http://droit.u-clermont1.fr/les-formations.html>

**Lieu(x) de certification :**

Université d'Auvergne

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université d'Auvergne, Ecole de Droit, Clermont-Ferrand

**Historique de la certification :**